

Laissez-passer

①/3

Passeport Libanais



Formulaire



Passepor



Documen
Palestinie



Etat Civil



VISA



Procurati



Certificat



Frais con

Renouvellement de passeport Libanais

Délivrance de nouveaux passeports Libanais

Laissez-Passer

en miniscule.

en miniscule.

Remplacement des Endommagés

Remplacement de la Perle

Nouveau-né

L'autorisation écrite des parents devant les Services Consulaires est requise.

Espace →

Documents requis pour un Laissez-Passer

1. Formulaire dûment rempli. (à télécharger)
2. Une copie de l'acte de naissance.
3. Quatre photos récentes en couleur sur fond blanc (4 x 4 cm) montrant tous les détails du visage.
4. Copie des passeports des deux parents (les 3 premières pages).

Espace →

Frais consulaires : Durée de validité d'un an : 44 €. Le montant est exigible en espèces (pas de chèques).

Espace →

A toute demande traitée par courrier vous devez joindre:

1. Un mandat-cash des frais consulaires libellé à l'ordre du Consulat Général du Liban à Marseille délivré uniquement par la poste.
2. Une enveloppe format moyen libellée à votre nom et adresse et dûment timbrée pour frais d'expédition en recommandé (à prévoir 6.00 € de timbres postaux par laissez-passer).
3. Une autorisation manuscrite signée des deux parents et, légaliser leur signature à la mairie.

HORAIRES DU C

Du Lundi au Vendr

**CONSULAT GÉN
à MARSEILLE**

2, Avenue du parc B

Tel : 0491715061

Fax : 0491772671

Email : marseille.le

22



Passeport Libanais

Formulaire

2/3

Renouvellement de passeport Libanais

Délivrance de nouveaux passeports Libanais

Laissez-Passer

Nouveau-né

Remplacement des Endommagés

Remplacement de la Carte



Passepor



Documen
Palestinie



Etat Civil



VISA



Procurati



Certificat



Frais con

Documents requis pour obtenir un nouveau passeport numérique

1. Une photocopie du passeport endommagé.
2. La carte d'identité Libanaise (nouvelle version), ou à défaut, une fiche individuelle récente d'état civil libanais datée à partir du 01/01/2003 (+ 2 photocopies).
3. Un justificatif de séjour en France (carte d'identité française ou carte de résident + 2 photocopies).
4. Un extrait récent de l'état civil (Ikhrāj Kaid Ifrady) dont la date d'émission ne doit pas dépasser 10 ans, ou la carte d'identité Libanaise (nouvelle version).
5. Quatre photos récentes en couleur sur fond blanc (4 x 4 cm) montrant tous les détails du visage.

Espace

Frais consulaires : Durée de validité d'un an : 44 €

Le montant est exigible en espèces (pas de chèques).

CONSULAT GÉN
à MARSEILLE

2, Avenue du parc B

Tel : 0491715061

Fax : 0491772671

Email : marseille.le

HORAIRES DU C

Du Lundi au Vendr

2